

PROGRAMME
ONU-REDD



Rapport final des programmes nationaux

REPUBLIQUE
DEMOCRATIQUE
DU CONGO

Programme ONU-REDD

DRAFT -- 2013

***Note:** La version complète de ce rapport sera disponible après la mi-2014, avec l'inclusion des résultats de l'évaluation finale indépendante qui est en train d'être commissionnée.*

1. État du Programme national

1.1 Identification du Programme national

<p>Pays : République démocratique du Congo (RDC)</p> <p>Intitulé du Programme : <i>Appui de l'ONU-REDD au Plan de Préparation sur la REDD+ (R-PP) en RDC</i></p>	<p>Date de signature¹ : Mai 2009 (phase initiale) et Octobre 2010 (programme complet)</p> <p>Date du premier transfert de fonds² : 23 juin 2009</p> <p>Date de fin du Programme selon le document du Programme national : Mars 2013</p> <p>Demande de prolongation de délai sans coût supplémentaire³ : Oui.</p> <p>Date de fin opérationnelle: Décembre 2013</p>
<p>Partenaires d'exécution⁴ : Ministère de l'Environnement, de la Conservation de la Nature et du Tourisme (MECNT), en partenariat avec PNUD, PNUE, FAO</p>	

Résultats financiers (USD) ⁵			
Organisme ONU	Budget approuvé du Programme ⁶	Montant transféré ⁷	Dépenses cumulées à la clôture du Programme ⁸
FAO	2 735 000	2 735 000	n/d
PNUD	2 907 187	2 907 187	2 907 187
PNUE	1 258 000	1 258 000	n/d
Coûts d'appui indirects	483 013	483 013	n/d
Total global	7 383 200	7 383 200	n/d

Signatures électroniques de l'organisme désigné de l'ONU ⁹			Signature électronique de l'interlocuteur gouvernemental
FAO	PNUD	PNUE	
N/A	N/A	N/A	N/A
Taper la date et le nom complets des signataires :			

Note: Les signatures n'appliquent pas encore (N/A) car ce rapport finale est un "draft" qui sera complétée après l'évaluation finale de l'ONU-REDD en RD Congo (2009-2014), prévue en mi-2014.

¹ Dernière signature dans le document du Programme national

² Tel qu'indiqué dans la Gateway du Bureau FASM <http://mptf.undp.org>

³ Dans l'affirmative, veuillez préciser une nouvelle date de fin

⁴ À savoir les organisations qui travaillent en sous-traitance aux services de l'Unité de gestion de projets ou les organisations officiellement identifiées dans le document du Programme national comme étant responsables de la mise en œuvre d'un aspect particulier du projet. Les organismes participants des Nations unies n'en font pas partie, à moins d'application de la Modalité d'exécution directe (DIM - Direct Implementation Modality).

⁵ Les informations relatives aux dépenses **ne sont pas officielles**. Des informations financières certifiées seront disponibles auprès du siège social des organismes participants des Nations unies dès le 30 avril et il sera possible d'y accéder en consultant la Gateway du Bureau FASM (<http://mptf.undp.org/factsheet/fund/CCF00>)

⁶ L'intégralité du budget pendant toute la durée du Programme, tel que précisé dans le formulaire de demande de crédit et le document du Programme national. Cette information est disponible en consultant la Gateway du Bureau FASM: <http://mptf.undp.org>

⁷ Montant transféré à l'organisme participant des Nations unies par le Bureau des fonds multipartenaires ONU-REDD. Cette information est disponible en consultant la Gateway du Bureau FASM: <http://mptf.undp.org>

⁸ La somme des contributions et des décaissements

⁹ Chaque organisme de l'ONU devra demander à un sinon plusieurs points focaux désignés de signer le rapport. Veuillez vous reporter au Document-cadre de Planification, suivi et notification du Programme ONU-REDD pour plus de précisions.

1.2 Cadre de suivi

NB: Ce Cadre de suivi sera complétée sur la base de l'Evaluation finale (indépendante) du programme, en cours.

RÉSULTAT 1: Une stratégie nationale au titre du mécanisme REDD+ est élaborée pour 2030 avec la participation des intéressés et peut déjà décoller	
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> Le R-PP est finalisé et des financements pour sa mise en œuvre sont mobilisés Le processus de préparation est géré L'IEC, la participation, la consultation sont assurés et les capacités renforcées Les dynamiques de déforestation sont comprises et acceptées de manière consensuelle Les options stratégiques sont évaluées, quantifiées et formalisées Le niveau de référence est produit
Scénario de référence	Aucun plan de préparation disponible au moment du lancement de la phase initiale. Seulement un Coordonnateur et un conseiller technique sont mobilisés au lancement du programme. Les capacités nationales et la mobilisation pour la REDD sont limitées à quelques personnes clés du MECNT et de la société civile. Les dynamiques de déforestation sont mal connues, comprises, et font l'objet de clivages entre les parties prenantes. Aucune option stratégique n'est considérée. Aucun niveau de référence n'est disponible et les données pour sa construction sont indisponibles. En fin, aucune Stratégie REDD+ ou Plan d'Investissement disponibles
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Stratégie nationale nationale aux fins du mécanisme REDD+ La Stratégie repose sur un outil décisionnel (niveau de référence) et sur une évaluation sociale et environnementale stratégique [cf. Résultat 2 pour plus détails] Un plan d'investissement pour le REDD+
Avancée par rapport à l'objectif retenu	
État ¹⁰ 	<p>La phase 1 du programme (2009-2010) a été très réussite, car elle a permis au pays de rédiger son Plan de préparation à la REDD+ (R-PP) et de sécuriser des financements complets du programme national de préparation (réévalués à USD 22,8 millions). Plusieurs cofinancements ont été obtenus, y compris de l'ONU-REDD (USD 1,8 millions pour la phase initiale, suivis de US \$ 5.5 millions pour le deuxième programme national, et complétés par un financement de USD 2,5 millions du PNUD par le Royaume de Norvège sous la forme d'un projet Tier-2), du FCPF (USD 3,8 du don de préparation à la REDD+, suivis de USD 5 millions de fonds additionnels REDD+), de l'UE (USD 6 millions pour l'appui aux formations via le CIFOR), le PIF (USD\$ 60 millions d'investissement forestier et REDD+ précoces) et du CBFF (autour de US\$ 25 millions pour des projets pilote).</p> <p>Les structures nationales pour la préparation à la REDD+ ont été créés et légalisés (Décret 26/11/2009). La coordination nationale (CN-REDD) a piloté le processus REDD+ (au climax elle comptait avec 20 personnes). Les comités national et interministériel fonctionnent, si bien irrégulièrement (plus de 17 séances officielles depuis 2010, ainsi que 3 séminaires de formation). Les dynamiques en province se sont mises en place plus lentement et sont encore en procès. Au delà des prévisions, un grand chantier a été engagé pour mobiliser les décideurs politiques nationaux et un dialogue de politique avec les partenaires internationaux. A cet effet, un Forum de Haut Niveau sur la forêt et le climat, sous le patronage du Président de la République, s'est tenu en octobre 2011, avec un rencontre de suivi (entre les ambassadeurs et le gouvernement) en mars 2012.</p> <p>Plusieurs outils d'Information, Education et Communication (IEC) ont été produits et ont servi à la sensibilisation générale. L'Université de la REDD, qui a devenu un modèle de mobilisation et formation sur la REDD+, a connu deux éditions: en 2010, autour de 300 personnes ont été formées (9 jours); en 2011, plus de 800 personnes ont été formées (10 jours). Une quantité innombrable de sessions de formation, d'ateliers de discussion et d'exercices de délibération, parmi d'autres, ont été réalisées.</p> <p>La Stratégie-cadre nationale REDD+ a été préparée et adoptée en Conseil de Ministres en 2012. Elle a été présentée officiellement à la communauté internationale lors du sommet de la CCNUCC à Doha (Décembre 2012). Elle contient un niveau de référence provisionnel, qui sera raffiné sur base des orientations méthodologiques de la CCNUCC en cours. Le draft de l'évaluation environnementale et sociale stratégique pour la REDD+ est disponible au moment de ce rapport, et elle est prévue en mi-2014. Un Plan d'Investissement, avec des priorités pour 2014-2017, a été adopté en septembre 2013. Ce Plan d'Investissement contient des réformes de politique (notamment sur l'aménagement du territoire et sur le foncier) et des programmes intégrés sur le terrain qui sont censées d'adresser en même temps plusieurs facteurs de la déforestation.</p> <p>Un ensemble d'activités sont engagées pour collecter l'information de base pour le futur niveau de référence, y compris un sondage des ménages à échelle nationale, une cartographie des risques de déforestation et une étude sur les dynamiques régionales (par IIASA). A cheval avec la construction de la stratégie, un chantier de création d'un outil de modélisation des scénarii de développement vert et de REDD+ en RDC a été avancé (via le Millennium Institute). Une première réflexion sur les potentiels niveaux de référence a été réalisée et incorporé dans la Stratégie-cadre nationale REDD+. Finalement, une étude sur les moteurs de la déforestation et de la dégradation, accompagnées par une analyse cartographique de l'évolution de ces moteurs, à été réalisée en collaboration avec l'Université Catholique de Louvain par le biais d'un soutien de la FAO.</p>

¹⁰**Vert** L'objectif des résultats a été totalement atteint **OU** l'objectif de résultats n'a pas encore été tout à fait réalisé mais l'indicateur de résultats est à ce stade conforme à l'échéancier ou en avance.

Jaune L'indicateur de résultats n'accuse qu'un modeste changement et les avancées sont en retard. Une mesure s'impose éventuellement au niveau de la gestion.

Rouge Le résultat ne semble pas prêt à atteindre son objectif par rapport à l'échéancier prévu. Une mesure urgente s'impose au niveau de la gestion.

RÉSULTAT 2 : Un cadre institutionnel pour la mise en œuvre du programme REDD est conçu à titre provisoire pour 2013	
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Un cadre de mise en œuvre est établi • Une étude stratégique environnementale et sociale (SESA) est réalisée
Scénario de référence	<ul style="list-style-type: none"> • Les conditions légales et institutionnelles en place pour déployer la REDD sont mal connues et a priori inadaptées • Aucun cadre n'est disponible pour anticiper, évaluer, prévenir les impacts et maximiser les bénéfices socio-environnementaux de la REDD
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> • Un registre de projets et initiatives concernant le carbone est fonctionnel • Un fonds ou mécanisme national provisoire de gestion du financement REDD+ et carbone est en place • Les procédures d'évaluation sociale et environnementale sont établies.
Avancée par rapport à l'objectif retenu	
État	 <p>Les structures nationales créées par le décret du 26 novembre 2009 constituent une première base institutionnelle et organisationnelle pour la REDD+. Un processus de réforme du cadre légal au niveau du Parlement a été lancé avec GLOBE International, avec l'instauration d'un groupe de travail de parlementaires sur la REDD+ et l'organisation d'une séance de formation sur les enjeux liés à la REDD+.</p> <p>L'étude chapeau sur le cadre de mise en œuvre a été produite en juin 2012. Elle a été alimentée par différents travaux associés, comme une étude comparative des cadres légaux pour REDD avec différents pays.</p> <p>Un atelier national a lancé la réflexion sur le partage des bénéfices de la REDD (janvier 2011) et une réunion d'experts nationaux et internationaux a permis de préparer un "Option paper" (janvier 2012) à verser à l'étude sur le cadre de mise en œuvre. De plus, un arrêté ministériel élaboré avec les services juridiques du MECNT et validé par le Comité National a institué la procédure d'homologation des projets REDD (février 2012). Il institue le rôle central du registre national REDD qui permet de tracer toutes les étapes de tous les projets de manière transparente (l'opérationnalisation est encore en cours afin de s'aligner avec les résultats du SESA et les linéaments du Manuel d'opérations du Fonds national REDD+). Ce registre permettra aussi de consolider toutes les données associées aux projets et initiatives REDD en RDC, y compris les données associées au respect et au suivi des standards (SIS - voir Résultat 3 ci-dessous).</p> <p>Deux études phares sur l'économie politique, la bonne gouvernance et la prévention de la corruption dans la REDD ont été réalisées (premier semestre 2011) et alimentent aussi les travaux connexes (notamment les Standards REDD+, le processus d'homologation, le Registre REDD+ et le Fonds national REDD+).</p> <p>Les travaux sur le CLIP ont été lancés en avril 2012 et, dès qu'ils sont complétés, ils vont alimenter le CGSE, le Registre REDD+ et le Fonds national REDD+.</p> <p>Un Fonds national REDD+ a été désigné (notamment avec l'appui du projet Tier-2 du PNUD/ONU-REDD), y compris son Manuel d'Opérations et son Plan d'Investissement 2014-2017, qui ont été adoptés en septembre 2013. Le Ministère de Finances et le MECNT ont coopéré pour la construction et l'opérationnalisation de ce Fonds national REDD+.</p> <p>Le SESA est en état d'avancement, et il s'appuie sur un travail préliminaire participatif sur les standards nationaux, sous-traité à la société civile nationale et construit suivant les <i>Principes et Critères sociaux en environnementales</i> de l'ONU-REDD. Une mission de trois mois a permis de dégager des standards nationaux préliminaires (expertise de la société civile et consultations intensives dans six provinces) qui ont été affinés via une mission d'expérimentation de terrain (3 sites pilotes, juin-juillet 2011) et un atelier d'expert nationaux et internationaux (juillet 2011). Divers consultations et missions ont été tenues. Les standards nationaux sont formalisés. L'architecture complète pour l'opérationnalisation des standards (cadres de gestion, plans de gestion, études d'impacts, SIS etc.) est en cours de construction, en liaisons très proches avec le chantier SESA (conduit par la Banque mondiale).</p>
RÉSULTAT 3 : Un système MRV complet est conçu au titre du REDD+ et est opérationnel	
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Le système MRV carbone est en place • Le système MRV pour les risques et bénéfices multiples de la REDD est en place
Scénario de référence	Certains partenaires de la RDC (OSFAC, OFAC) disposent d'un moyen de SSTS (système de suivi des terres par satellite) et d'un historique de données ne correspondant pas aux normes du GIEC. L'IFN (inventaire forestier national) est partiel et trop ancien. Les données de base pour constituer l'I-GES (inventaire des gaz à effet de serre) sont inexistantes. De plus, la compréhension des risques et bénéfices de la REDD+ est limitée. Les données de base pour alimenter la réflexion sont partielles et difficilement exploitables. Les services statistiques du pays sont peu opérants.
Objectif	<ul style="list-style-type: none"> • Un système MRV pour les émissions de GES (déforestation/dégradation) est opérationnel et géré au niveau national • Un système MRV concernant les aspects sociaux et environnementaux, la gouvernance et l'économie est en place • Les parties prenantes du REDD+ adoptent le double système MRV
Avancée par rapport à l'objectif retenu	

État



Des efforts significatifs ont été réalisés afin d'améliorer et d'avancer le développement du système national de surveillance des forêts et MNV de la RDC. Durant l'exécution du programme national, des progrès importants ont été accomplis dans chacun des trois piliers du système national MRV, notamment en matière de cadrage méthodologique, de renforcement des capacités techniques, d'achat d'équipements, de recrutement des ressources humaines, et de production d'analyses techniques. Le pilier **Système de Surveillance des Terres par Satellite (SSTS - TerraCongo)** : Ce pilier a permis à la RDC de mettre en place un portail web interactif de données spatiales et non-spatiales sur l'utilisation des terres et ses changements, en plus d'intégrer de l'information clé sur les stocks de carbone et les activités REDD+. Ce portail web, appelée TerraCongo (www.rdc-snsf.org), sert de vitrine aux activités de surveillance des terres par satellite de la RDC. Pour alimenter l'exercice de surveillance, dix techniciens congolais ont été recrutés et formés au sein de la Direction de l'aménagement et de l'inventaire forestier (DIAF). Soutenu par un expert technique de la FAO recruté à temps plein et basé à la DIAF, ces 10 techniciens ont reçu des formations techniques en télédétection et en système d'information géographique à Kinshasa sur plusieurs volets clés, notamment les bases de données, SQL, le traitement des images et l'analyse de changements des terres. Par ailleurs, deux informaticiens ont été recrutés au sein de la DIAF pour la gestion de base des données et du portail, ont été à envoyés à Rome, du 1er au 12 juin 2013, pour une formation sur les fonctionnalités de la plateforme SNSF de la RDC, notamment sur l'administration, la gestion et la maintenance du portail de dissémination et l'utilisation de la solution OpenForis. Une méthodologie pour l'extraction de l'image de référence et le suivi de changement de la couverture forestière a été développée et validée avec un outil spécifique appelé Collect Earth et adapté pour Google Earth. L'image de référence de la Province de Kasai Oriental et de Bandundu ont été traitées, produites et validées avec une validation terrain. L'équipe de TerraCongo a également apporté sa contribution lors de l'élaboration du rapport sur l'Etat des Forêts 2012 du Bassin de Congo. L'équipe a contribué également aux échanges techniques pour la mise en œuvre d'un système MRV au niveau régional, notamment au Cameroun et au Congo, dans le cadre du projet MNV de la COMIFAC. Pour soutenir le travail de l'équipe TerraCongo, la DIAF a été équipé de plusieurs ordinateurs, imprimantes, numériseurs et serveurs. Il est prévu qu'à la fin 2014, l'équipe de TerraCongo produira les premières statistiques nationales de changement du couvert forestier et de l'utilisation des terres. Le pilier **Inventaire Forestier National (IFN)** : Avec le soutien du programme national, la RDC a lancé un pré-inventaire forestier dans certaines zones du pays afin d'analyser la variation des stocks de carbone forestier pour différentes strates et préparer la méthodologie la plus appropriée pour l'éventuelle réalisation d'un inventaire forestier national. Ce pré-inventaire est réalisé par la DIAF et soutenu par un conseiller technique international recruté depuis le mois de février 2013. Il est réalisé en étroite collaboration avec d'autres partenaires, dont la JICA/JAFTA. À la suite d'un atelier de validation de la fiche de terrain du pré-inventaire forestier en février 2013, d'intenses travaux de préparation ont eu lieu en collaboration avec les partenaires de la JICA/JAFTA, où des tests et des travaux de pré-inventaire ont été réalisés dans les forêts périphériques de Kinshasa et dans le Bandundu. Des formations spécifiques ont été réalisées pour les équipes de l'IFN sur les systèmes d'information géographique (QGIS, Inventaire, premier secours, détection des mines anti-personnelles, dendrométrie, botanique, sol), pendant lesquelles 23 techniciens ont été formés. À la suite de cette période de préparation, les activités du pré inventaire forestier ont démarré dans les provinces de Bandundu et Province Orientale (à partir de mai 2013). En décembre 2012, 9 sites (sur 63 placettes) avaient été mesurés. Les données collectées sont maintenant compilés dans une base de données mise en place au laboratoire de la DIAF et développée par la FAO au sein d'Open Foris. Le laboratoire IFN a été complété et opérationnalisé avec la mise en place d'un serveur dédié pour l'entrée des données du pré-inventaire. Finalement, plus de 20.000 fiches de terrain d'inventaires forestiers datant des années 1960 à 1990 ont été compilées et enregistrées dans le serveur de la DIAF. Ces fiches comportent des données d'anciens inventaires forestier locaux en lien avec l'allocation, l'aménagement et le dénombrement. Finalement, une petite bibliothèque a été construite à la DIAF pour centraliser les données, les méthodologies, les cartes des inventaires et la documentation pertinente au MNV. Le pilier **Inventaire des Gaz à Effet de Serre (I-GES)**: Le pilier I-GES a été soutenu par le biais d'un protocole d'accord avec la Coalition for Rainforest Nations (CfRN) qui, dans le cadre de leur projet de renforcement des capacités sur les I-GES, ont formé plusieurs techniciens nationaux pour utiliser le logiciel ALU et les ont initié aux pré-requis et aux enjeux techniques liés aux I-GES pour le secteur AFOLU. Plusieurs ateliers de formation ont eu lieu, ce qui a permis au gouvernement congolais de réaliser un inventaire de GES pilote pour l'année 2000 avec le logiciel ALU. Pour faciliter la collecte de données, un laboratoire pour l'I-GES a été équipé à la Direction du Développement Durable (DDD) et deux techniciens congolais ont été formés et recrutés. Ceux-ci sont maintenant responsables d'assurer les liens entre l'inventaire pilote réalisé et l'exercice visant à produire une 3^e communication nationale et un I-GES complet. Par ailleurs, les efforts du programme national sont complétées par le projet régional MNV des pays de la COMIFAC, mise en œuvre par le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC et la FAO qui produira, d'ici la fin août 2014, un Plan d'action pour le Système de Surveillance National de la RDC. Ce Plan d'Action fera état des avancées réalisées en terme de surveillance et de MNV en RDC, des arrangements institutionnels en place, des besoins qui restent à combler, ainsi que les étapes et les coûts pour finaliser le système national de surveillance et de MNV.

1.3 Informations financières

--- INFORMATION PROVISOIRE (l'information complète sera disponible dans la version finale) ---

RÉSULTATS DU PROGRAMME	ORGANISME ONU	AVANCÉES DE LA MISE EN ŒUVRE				% de versement (dépenses totales/Budget) D/A	
		Montant transféré par FASM au Programme	Dépenses cumulées à la date de clôture				
		(A)	Contributions	Décaissements	Dépenses totales		
			(B)	(C)	(D) B+C		
Résultat 1 : Une stratégie nationale au titre du mécanisme REDD+ est élaborée pour 2030 et peut déjà décoller	FAO	545 000	0	545 000	0	545 000	100
	PNUD	2 297 187	0	2 297 187	0	2 297 187	100
	PNUE	423 000	0	423 000	0	423 000	100
Total partiel		3 265 187	0	3 265 187	0	3 265 187	100
Résultat 2 : Un cadre institutionnel pour la mise en œuvre du programme REDD est conçu à titre provisoire pour 2013	FAO	0	0	0	0	0	-
	PNUD	610 000	0	610 000	0	610 000	100
	PNUE	435 000	0	389 082	0	389 082	89
Total partiel		1 045 000	0	999 082	0	999 082	96
Résultat 3 : Un système national MRV est conçu au titre de la REDD et est opérationnel	FAO	2 190 000	0	987 315	671 994	1 659 309	76
	PNUD	0	0	0	0	0	-
	PNUE	400 000	0	400 000	0	400 000	100
Total partiel		2 590 000	0	1 387 315	671 994	2 059 309	79
Coûts d'appui indirects	FAO	191 450	0	107 964	9 763	117 727	62
	PNUD	203 503	0	203 503	0	203 503	100
	PNUE	88 060	0	84 846	0	84 846	96
Total partiel des coûts d'appui indirects		483 013	0	396 313	9 763	406 076	
	FAO (Total):	2 926 450					
	PNUD (Total):	3 110 690	0	3 110 690	0	3 110 690	100
	PNUE (Total):						
	TOTAL global						

1.3.1 Cofinancement

Lorsque des ressources supplémentaires (cofinancement direct) ont été procurées aux activités appuyées par le Programme national ONU-REDD, veuillez remplir le tableau ci-après :

Sources de cofinancement ¹¹	Nom du cofinancier	Type de cofinancement ¹²	Montant (USD)
Agence multilatérale	PNUD	Nature	<i>circa</i> 1 000 000

1.3.2 Financement supplémentaire en rapport avec les efforts déployés en faveur de la REDD+, sous l'impulsion du Programme national

Nom du financier	Description	Montant (USD)
Banque mondiale (FCPF)	Appui à la préparation à la REDD+	3 800 000
CBFF	Projets pilote REDD+	25 000 000
PIF	Investissement forestier	60 000 000
Banque mondiale (FCPF)	Requête financement additionnel REDD+	5 000 000
PNUD & Norvège	Projet Tier-2 (transition aux investissements)	<i>circa</i> 2 000 000

¹¹ Indique la provenance du cofinancement : organisme d'aide bilatérale, fondation, administrations locales, gouvernement national, organisations de la société civile, autres agences multilatérales, secteur privé, ou autres entités.

¹² Indique si le cofinancement se fait en nature ou en espèces.

2. Avancées du Programme national et enseignements tirés

L'intention des questions posées dans la section 2 est de cerner les avancées et les enjeux que le Programme national a rencontrés au cours de la période considérée. Elles cherchent également à rassembler des informations sur la coordination, l'appropriation et l'efficacité du développement et les communications interinstitutionnelles. Veuillez faire suivre chaque question de vos réponses.

2.1 Rapport descriptif sur les avancées, les difficultés et les mesures de secours

Dans les sections qui suivent, nous vous demandons de bien vouloir présenter un bref descriptif de l'avancement de la mise en œuvre des activités, du développement des produits et de l'obtention des résultats. Nous vous prions aussi de donner une description des enjeux internes et externes auxquels fait face la mise en œuvre du Programme national, et de faire part des mesures d'urgence planifiées en vue de les surmonter.

2.1.1 Veuillez fournir une évaluation succincte générale des progrès que le Programme national a accomplis, par rapport aux résultats et produits escomptés au cours de la période considérée. Veuillez étayer cet exposé d'exemples, le cas échéant (600 mots).

Le programme a été une réussite car il a permis la RDC d'avancer substantiellement sur la préparation au mécanisme REDD+ et le pays est déjà sur la transition vers la mise en œuvre et les investissements REDD+. La RDC est reconnue comme le pays phare de la REDD+ en Afrique et un des pionniers mondiaux sur la REDD+. Le pays a réussi à une mobilisation financière substantielle sur la REDD+, à l' hauteur de plus de USD 100 millions dans le période du programme (et notamment grâce au rôle catalytique du programme nationale ONU-REDD) et au moment de rédaction de ce rapport le pays est en train de négociations finales pour mobiliser autour de USD 150 pour son Plan d'Investissement REDD+ (pour 2014-2017). Le pays a préparé une Stratégie-cadre nationale REDD+ costaute et de façon participative. Elle a été adopté au plus haut niveau exécutive: en Conseil de Ministres, en novembre 2012. La Stratégie-cadre nationale REDD+ a soutenu un dialogue de haut niveau sur la REDD+ (tans dans le pays comme entre le pays et les bailleurs), et a aussi alimenté l'établissement du Fonds nationale REDD+ avec un premier Plan d'Investissement REDD+. Ce Plan d'Investissement contiens des reformes de politique (notamment sur l'aménagement du territoire et sur le foncier) et des programmes intégrées sur le terrain qui sont censées d'adresser en même temps plusieurs facteurs de la déforestation.

2.1.2 Veuillez fournir une évaluation succincte générale des mesures prises pour garantir la durabilité des résultats du Programme national au cours de la période considérée. Veuillez étayer cet exposé d'exemples, le cas échéant (250 mots).

2.1.3 Lorsque la mise en œuvre du Programme national a rencontré des difficultés, quelles en ont été les principales raisons ? Veuillez cocher l'option la plus probable.

- Coordination des organismes des Nations unies
- Coordination avec le gouvernement
- Coordination au sein du gouvernement
- Problématiques administratives (Approvisionnement, passation de marchés, etc.) /Problèmes financiers (gestion des fonds, disponibilité, révision budgétaire, etc.)
- Gestion : 1. Gestion des activités et des produits
- Gestion : 2. Gouvernance/Prise de décision (Comité de gestion du Programme /Comité directeur national)
- Responsabilisation
- Transparence
- Conception du Programme national
- Problématiques non attribuables au Programme national (risques et hypothèses, catastrophe naturelle, troubles sociaux)

2.1.4 Si vous avez coché une ou plusieurs cases sous la rubrique 2.1.3, veuillez brièvement décrire toute

difficulté *interne*¹³ à laquelle est confronté le Programme national au regard de la mise en œuvre des activités évoquées dans le Document du Programme national. (200 mots)

2.1.5 Si vous avez coché une ou plusieurs cases sous la rubrique 2.1.3, veuillez brièvement décrire toute difficulté *externe*¹⁴ (non attribuable au Programme national) qui a retardé la mise en œuvre ou en a déprécié la qualité. (200 mots)

2.1.6 Veuillez, brièvement, décrire les mesures qui ont été prises pour éliminer ou gérer les problématiques (internes et externes dont mention dans les rubriques 2.1.3 et 2.1.4) décrites dans les sections précédentes. (250 mots)

2.2 Coordination interinstitutionnelle

Le but de la question ci-après est de recueillir des informations pertinentes sur l'approche adoptée par le Programme national pour contribuer aux activités interinstitutionnelles et à l'initiative « Unis dans l'action ».

2.2.1 Le Programme national a-t-il abondé dans le sens du Programme-pays des Nations unies ou de tout autre cadre d'aide d'assistance des donateurs avalisé par le gouvernement ?

Oui Non

Dans la négative, le Programme national s'inscrit-il dans les stratégies nationales ?

Oui Non

Dans la négative, veuillez donner une explication : —

2.2.2 Quels types de mécanismes de coordination et quelles décisions ont été adoptés pour assurer une exécution conjointe ? Veuillez étudier les questions ci-avant et ajouter tout commentaire et tout exemple pertinents que vous jugez appropriés :

Le programme a appuyé l'établissement d'une Coordination Nationale REDD+ (CN-REDD), constituée de cadres du gouvernement, de conseillers de Nations unies et d'experts nationaux et internationaux. Cela a permis une mise en œuvre coordonnée entre les parties prenantes clés. De plus, la mise en œuvre du programme a bénéficié des missions conjointes ONU-REDD & FCPF régulières, qui ont permis d'évaluer le progrès, d'injecter des avis techniques et institutionnels, et de planifier les travaux. L'engagement au niveau du ministre du MECNT a aussi facilité la coordination et l'appropriation nationale en tout moment.

2.2.3 Les trois organismes participants des Nations unies ont-elles tenu compte des recommandations formulées dans l'évaluation de la HACT lors de la mise en œuvre du Programme national ?

Oui Non

Dans la négative, veuillez donner une explication, en indiquant également quelles sont les recommandations de l'évaluation de la HACT qui ont été intégrées ou non à la mise en œuvre :

En RDC, la modalité prédominante de mise en œuvre des programmes de l'ONU est la mise en œuvre directe, par les agences. Pourtant, la planification des travaux et du budget, et la définition des grands chantiers ont toujours été faites avec la partie nationale. En effet, la CN-REDD a été appropriée de la mise en œuvre depuis le premier jour et le fait que les conseillers de Nations unies étaient basés dans la CN-REDD, au sein du MECNT, a facilité le pilotage national.

2.3 Appropriation¹⁵ et efficacité du développement

Les questions ci-après ont pour but de rassembler des informations pertinentes sur les démarches auxquelles le Programme national a eu recours pour mettre en application les principes de l'efficacité de l'aide, en s'appuyant sur une appropriation, un alignement et une harmonisation des procédures ainsi que sur une

¹³ Problématiques rencontrées par l'équipe directement impliquée dans la mise en œuvre du Programme national

¹⁴ Problématiques rencontrées par l'équipe et attribuables à des facteurs indépendants du Programme national

¹⁵ L'appropriation fait référence aux pays faisant preuve d'un leadership efficace dans l'application des politiques et stratégies à l'appui de la REDD+, et au niveau de la coordination des mesures à prendre.

responsabilisation mutuelle efficaces au plan national.

2.3.1 Le gouvernement et d'autres partenaires à la mise en œuvre nationale ont-ils acquis l'appropriation de la mise en œuvre des activités et de l'exécution des produits ?

Non Certains Oui

Veillez donner une explication :

2.3.2 Les lignes directrices du Programme ONU-REDD portant sur l'engagement des parties prenantes et les directives opérationnelles concernant la participation des populations autochtones et autres communautés tributaires des forêts ont-elles été appliquées dans le processus du Programme national ?

Non En partie Totalement

Veillez expliquer, également en cas de variation du niveau de consultation entre les parties prenantes non gouvernementales :

La société civile a été fortement impliquée dans le processus REDD en RDC depuis son début, et structurée à travers d'une plateforme assez plurielle connue comme Groupe de Travail Climat et REDD+ (GTCR) qui comprenait représentants des organisations de la société civile et des peuples autochtones. Si bien les lignes directrices et opérationnelles mentionnés du Programme ONU-REDD n'était pas disponibles quand la RDC a démarré comme premier pays pilote ONU-REDD en Afrique, leur esprit a été déjà appliqué. En effet, le processus REDD+ de la RDC a fourni des suggestions et expériences concrètes pour l'élaboration des dites lignes directrices et directives opérationnelles. D'ailleurs, l'ONU-REDD a appuyé l'engagement du GTCR, qui a contribué régulièrement et substantiellement au processus nationale REDD+. Certaines activités du processus REDD+ ont parfois progressé plus rapidement que désirable, ce qui a limité la qualité de la consultation. Mais il faut souligner que des revendications cruciales de la société civile et des peuples autochtones sur la REDD+ ont été retenues par le processus REDD+; par exemple: la gouvernance et l'aménagement du territoire sont parmi les piliers de la Stratégie-cadre nationale REDD+; des réformes structurelles telles que l'aménagement du territoire et le foncier font partie du premier Plan d'Investissement REDD+ (2014-2017); et, en fin, le souhaité du GTCR d'avoir un mécanisme de financement des activités communautaires sur la REDD+ a été répondu avec le choix de la RDC comme une des 6 pays pilote à niveau mondiale pour la nouvelle initiative *Community-based REDD+* (CBR+) de l'ONU-REDD.

2.3.3 À quels types de décisions et d'activités les parties prenantes non gouvernementales ont-elles participé ?

Élaboration de politiques/Prises de décision
 Gestion : Budget Passation de marché, approvisionnement Prestation de services
 Autres, veuillez préciser

Veillez donner une explication, également en cas de variation du niveau de participation entre les parties prenantes non gouvernementales :

2.3.4 Sur la base de vos réponses précédentes, décrivez brièvement la situation des parties prenantes gouvernementales et non gouvernementales par rapport à l'appropriation et à la responsabilisation¹⁶ du Programme national au moment de la clôture du Programme. Veuillez étayer votre exposé d'exemples.

Le MECNT reste très engagée dans la REDD+, et c'est le Secrétaire-Générale à l'Environnement et à la Conservation de la Nature qui pilote la REDD+. La Direction de Développement Durable loge les équipes REDD+, FIP et autres, qui avancent la REDD+ au pays. De plus, le Ministère de Finances est très engagé aussi dans la REDD+ et c'est investi fortement dans la mise en place du Fonds national REDD+, ainsi que dans l'intégration de la REDD+ dans la Matrice de Gouvernance Economique. En fin, il faut noter que la Stratégie-Cadre nationale REDD+ a été adopté en Conseil de Ministres (Novembre 2012).

Une des activités clé de la plateforme non-gouvernementale sur REDD+ en RDC, connue comme *Groupe de Travail de la société civile et les peuples autochtones pour la REDD+* (GTCR), en 2013 a été

¹⁶ La responsabilisation est la reconnaissance et la prise de responsabilité des mesures, des produits, décisions et politiques adoptés ; elle englobe l'obligation de notification, d'explication et d'être responsable envers toute éventuelle conséquence.

l'évaluation de la qualité et la quantité de leur participation dans le processus REDD+ en RDC jusqu'à présent. Un certain nombre de défis et de lacunes ont été identifiées, mais beaucoup de bons résultats ont été retenus. Cette évaluation montre aussi que le GTCR a une capacité évidente à fournir une contribution technique et à influencer le processus REDD+. Des recommandations pour leur participation continue, surtout dans la transition de la REDD+ vers la phase de mise en œuvre, ont été convenues et sont actuellement mises en œuvre avec l'appui financier et technique du PNUD, en collaboration avec une ONG internationale (Rainforest Foundation Norvège). Cette évaluation, y compris un exercice d'auto-évaluation, a renforcé l'appropriation et la responsabilisation de la société civile et des peuples autochtones dans la prochaine phase pour le processus REDD+ (phase d'investissement). Cela fournit aussi des informations utiles et des leçons apprises autres pays et à niveau international (en effet, le Programme ONU-REDD a prévu pour 2013 un exercice d'analyse des leçons acquises de l'engagement des parties prenantes non-gouvernementales lors du processus REDD+ en RDC afin d'inspirer les processus nationaux dans autres pays, et améliorer les outils de l'ONU-REDD à ce effet).

3. Indicateurs généraux du Programme

Le but de cette section est de rassembler des informations sur les résultats couvrant les six domaines d'activité du Programme ONU-REDD définis dans la Stratégie du Programme (2011-2015), et exécutés dans le cadre du Programme global et des Programmes nationaux. Ces informations demandent à être fournies cumulativement. Au cas où elles ne seraient pas disponibles au moment de la clôture du Programme, veuillez cocher la case « sans objet ».

3.3.1 Nombre de personnel focal affecté aux MRV et suivi, disposant d'un renforcement de capacités :

- Femmes Nb total 7
 Hommes Nb total 16

Commentaires : Plusieurs techniciens formés lors de différents ateliers, notamment 16 consultants nationaux : 12 SSTS, 2 IFN, 2 IGES

3.3.2 Le pays est-il équipé d'un système MRV et de suivi opérationnel ?

- Oui En partie Non Sans objet à ce stade

Commentaires :

3.3.3 Le pays dispose-t-il d'indicateurs de gouvernance lui appartenant, qui auraient été élaborés à partir d'une évaluation de gouvernance participative ?

- Oui En partie Non Sans objet à ce stade

Commentaires :

Le pays n'a pas conduit une évaluation participative de la gouvernance comme telle. Pourtant, plusieurs exercices ont été équivalentes, y compris une évaluation des risques de corruption, des études institutionnelles diverses, la définition des standards REDD+ nationaux en suivant les *Principes et Critères Sociaux et Environnementaux* de l'ONU-REDD (qui mettent un accent spéciale sur la gouvernance) et la construction du Cadre de gestion sociale et environnementale (sous le pilotage de la Banque mondiale). Cela a fournir plusieurs indicateurs qui se sont incorporés tant au Registre REDD+ comme au Fonds national REDD+.

3.3.4 Le Programme ONU-REDD a-t-il appuyé une évaluation de gouvernance participative et a-t-elle été incorporée à la stratégie REDD+ nationale ?

- Oui En partie Non Sans objet à ce stade

Commentaires, y compris quand l'évaluation a été appuyée par une autre initiative :

Cf. section précédente (3.3.3) pour clarifications.

3.3.5 La stratégie REDD+ nationale inclut-elle des mesures de lutte contre la corruption, notamment un code de conduite, des interdictions de conflits d'intérêt, des liens avec des cadres anticorruption existants, la protection des lanceurs d'alerte ou l'application de normes sociales ?

- Oui En partie Non Sans objet à ce stade

Commentaires :

Si bien la Stratégie nationale REDD+ retiens la gouvernance comme un des piliers stratégiques de la

REDD+ (pilier No. 4) et contiens de mesures de transparence (section 6.4), l'essentiel des mesures anti-corruption on été plutôt intégrés dans le Registre REDD (y compris dans les procédures d'homologation REDD+, soutenues par un décret) et dans le Fonds national REDD+ (Manuel d'Operations).

3.3.6 Nombre de parties prenantes des populations autochtones/de la société civile représentées lors des prises de décision liées à la REDD+, de l'élaboration des stratégies et de la mise en œuvre de la REDD+ au niveau national :

Femmes Total No. > 600

Hommes Total No. > 1 000

Commentaires :

La participation dans le processus REDD+ a été d'une échelle importante et sans précédentes dans autres chantiers comparables. A titre d'exemple, la deuxième session de l'Université REDD+ de la RDC, en 2011, a mobilisé plus de 800 participants, ressortissant de tous les types de parties prenantes, lors de 10 jours de formation et d'échanges. Le nombre d'ateliers, rencontres, séances et activités participatives est innombrable.

3.3.7 Nombre de processus de consultation (réunions, ateliers, etc.) engagés dans la préparation et les activités à l'appui de la REDD+ sur le plan national :

Nb total. > 100

Commentaires :

Le processus REDD+ en RDC a été très participatif, avec une grande quantité innombrable d'événements de sensibilisation publique et de formation, séances d'analyse technique, réunions de délibération, groupes de travail, commissions thématiques et ateliers de toute diverse nature. Si bien le processus REDD+ national a été essentiellement ancré dans la capital (Kinshasa), et malgré les difficultés de communication, un nombre important d'ateliers, rencontres et séances de travail on eu aussi lieu dans toutes les provinces.

3.3.8 Mécanisme de règlement de litiges, établi à l'intention des personnes invoquant des effets indésirables associés à la mise en œuvre du Programme ONU-REDD national :

Oui En partie Non Sans objet à ce stade

Commentaires : —

3.3.9 Le pays a entrepris d'opérationnaliser la directive CPLCC (consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause) en faveur de la mise en œuvre de la préparation ou des activités d'appui à la REDD+ qui influent sur les territoires, les ressources, les conditions de vie et l'identité culturelle des populations autochtones et des communautés locales:

Oui En partie Non Sans objet à ce stade

Commentaires :

Le pays a prévu d'opérationnaliser le CPLCC, et le chantier a démarré en 2012, mais n'est pas encore complète (et c'est prévu de le compléter une fois l'exercice SESA est bouclé, vers mi-2014). Pour l'instant quelques outils non-gouvernementaux sur le CPLCC ont été élaborés dans la RDC, mais ils n'obligent pas le gouvernement. En tout cas, dans le cadre de l'opérationnalisation du Fonds national REDD+, le CPLCC est prévu et les éléments essentielles sont déjà incorporés dans l'actuel Manuel d'opérations du Fonds national REDD+; il s'agira donc de l'opérationnaliser d'une façon pragmatique.

3.3.10 Le pays met en place des garanties en vue de protéger les systèmes écosystémiques, les moyens de subsistance et leurs avantages :

Oui En partie Non Sans objet à ce stade

Commentaires :

La RDC a défini ses standards sociaux et environnementales, construits avec l'appui méthodologique de l'ONU-REDD, en synergie avec le processus SESA et en alignement avec les provisions des sauvegardes REDD+ selon les *Accords de Cancun*. Ces standards sont incorporés dans le Cadre de gestion environnementale et sociale pour la REDD+ (CGES/REDD+), qui est un produit du SESA. Les standards sont encore en état de finalisation et ils ont besoin d'un filtrage de "pragmatisme" afin qu'ils soient applicables. Une fois adoptés, les standards REDD+ et le CGES/REDD+ alimenteront le Registre national REDD+ ainsi que le Fonds national REDD+.

3.3.11 Le pays applique les principes et critères sociaux du Programme ONU-REDD :

Oui En partie Non Sans objet à ce stade

Commentaires :

En effet, les *Principes et critères sociaux et environnementaux* du Programme ONU-REDD ont été la base méthodologique pour la définition des standards nationaux REDD+ du pays. De plus, cet outil a influencé le chantier du SESA et la production (en cours) du Cadre de Gestion Sociale et Environnementale (CGSE).

3.3.12 Le système de répartition des avantages que procure la REDD+ contribue à un développement sans exclusive¹⁷, en faisant explicitement référence aux politiques favorables aux pauvres¹⁸ et à l'intégration des questions de genre¹⁹:

Oui En partie Non Sans objet à ce stade

Commentaires :

Le système de répartition des avantages que procure la REDD+ est encore en train d'être défini. Pourtant, les standards REDD+ du pays capturent solidement ces dimensions de développement inclusif socialement, d'alignement aux politiques de lutte contre la pauvreté et d'intégration des questions de genre.

3.3.13 Le pays adopte un ensemble d'outils d'aide à la décision aux avantages multiples :

Oui En partie Non Sans objet à ce stade

Commentaires :

L'analyse de l'EESS avec l'appui de la Banque mondiale ainsi que les analyses cartographiques sur les avantages multiples de la REDD+ avec l'appui du PNUE sont en train de fournir une batterie d'information et de critères pour les décisions de politique et d'investissement sur la REDD+.

¹⁷ Développement sans exclusive. Il s'agit d'un développement auquel participent les groupes marginalisés et dont ils bénéficient, indépendamment du genre, de l'origine ethnique, de l'âge, de l'orientation sexuelle, de l'handicap ou de la pauvreté. La croissance inclusive sous-entend la **participation et le partage des avantages**. D'une part, elle garantit que tout individu peut participer au processus de croissance, à la fois au niveau des prises de décision en vue d'organiser la progression de la croissance et de la participation à la croissance proprement dite. D'autre part, elle veille à ce que chacun puisse partager équitablement les avantages que procure la croissance.

¹⁸ Politiques favorables aux pauvres. Il s'agit de politiques qui s'adressent directement aux plus démunis (c'est-à-dire les pauvres plus que les non-pauvres) ou qui généralement ont pour vocation de réduire la pauvreté. Le sentiment général est que les processus politiques favorables aux pauvres sont ceux qui permettent aux populations démunies de participer directement au processus politique, ou qui de par leur nature et structure conduisent à des résultats favorables aux pauvres. Pour certains, le but des politiques favorables aux pauvres est de renforcer les biens et les capacités des personnes les plus défavorisées.

¹⁹ D'une manière générale, le but que se propose l'intégration des questions de genre, en termes d'environnement et d'énergie, est de faire en sorte d'intégrer les considérations d'égalité de genre dans les systèmes de planification, et ce à tous les niveaux, et à la fois d'élargir l'accès des femmes aux mécanismes financiers et de canaliser ces fonds vers des domaines dont peuvent profiter les femmes. Les outils d'intégration des questions de genre sont l'analyse des disparités entre les sexes, les données référencées par sexe et les approches participatives qui explicitement tiennent compte des femmes.

3.3.14 Les stratégies de développement nationales et infranationales incorporent des investissements REDD+ comme instruments de transformation de secteurs pertinents²⁰:

Oui En partie Non Sans objet à ce stade

Commentaires :

La Stratégie-Cadre nationale REDD+ a été adoptée par le Conseil de Ministres de la RDC (novembre 2012) et cela montre que la REDD+ a été retenue au plus haut niveau national. De plus, la matrice de gouvernance économique, qui représente le tableau de pilotage des réformes de politique ainsi que du dialogue entre le pays et la communauté internationale, incorpore 5 indicateurs REDD+. C'est une grande réussite de la REDD+ dans le sens d'influencer le dialogue politique pour le développement à haut niveau (ce tableau est géré par le Ministère de Finance).

3.3.15 Les accords d'investissement sont appuyés ou conditionnés de sorte à mettre à profit les avantages que présente la REDD+ en tant que facteur porteur d'une économie verte :

Oui En partie Non Sans objet à ce stade

Commentaires :

Ce chantier est en construction. Une des priorités du Plan d'Investissement REDD+ est précisément l'alignement REDD+; c'est-à-dire, assurer que les investissements agricoles, énergétiques et autres s'alignent avec des objectifs REDD+. Dans ce sens, le pays est en train de définir les modalités pour un tel alignement REDD+.

4. Évaluation de l'interlocuteur gouvernemental

La présente section prévoit un espace consacré à l'interlocuteur gouvernemental. Il lui est demandé de présenter sa propre évaluation et de fournir des informations supplémentaires et complémentaires à la section 1-3 que doivent remplir les trois organismes participants des Nations unies.

Commentaires de l'interlocuteur gouvernemental :

N/A – Cela sera disponible avec la version finale de ce Rapport Final.

5. Évaluation des autres parties prenantes (non gouvernementales)

La présente section prévoit un espace consacré aux parties prenantes non gouvernementales. Il leur est demandé de présenter une évaluation et de fournir des informations supplémentaires et complémentaires à la section 1-3 que doivent remplir les trois organismes participants des Nations unies ainsi qu'à la section 4 que doit remplir l'interlocuteur gouvernemental. Veuillez solliciter des informations, observations et des contributions auprès des parties prenantes, comités ou plates-formes déjà en place.

Commentaires de la part d'autres parties prenantes (non gouvernementales) :

N/A – Cela sera disponible avec la version finale de ce Rapport Final.

²⁰ Les secteurs pertinents. Il s'agit des secteurs qui ont trait aux forêts et à l'utilisation des terres, par ex. entre autres les secteurs énergétique, agricole, minier, des transports et la planification de l'utilisation des terres.